

Landévennec et son abbaye - La famille Vincent

par MANAH

A la mémoire du Docteur Maurice Vincent

NOUS devons à la parfaite obligeance du docteur Maurice Vincent, qui vient de mourir à Gérardmer dans sa 88^e année, communication des Souvenirs de son grand-père, Aristide Vincent, ancien maire de Landévennec, issu d'une famille typiquement parisienne installée en 1825 à l'abbaye Saint-Guénolé et qui fit souche à Brest. C'est un siècle de notre histoire, depuis la Révolution jusqu'aux premières années de la Troisième République, que nous pouvons ainsi évoquer, en espérant une publication complète de ce « Livre de famille » aux aspects si divers.

MÉRY VINCENT

LES ORIGINES. Pierre-Christophe Vincent (1), propriétaire à Paris, 12, rue de l'Université, ruiné par la Révolution commençante, avait été réduit pour vivre à installer dans son hôtel une fabrique de chandelles ; la levée en masse fit éclater la famille : les quatre fils furent envoyés à Brest pour servir dans l'artillerie de marine ; c'est là que le plus jeune, Ambroise-Méry (né le 2 septembre 1776), retrouva ses frères, Marin, Montlouis et Charles-Casimir, après un voyage épique de plus de trois mois à travers un pays infesté par les Chouans. Elève à l'École d'Architecture, il fut admis comme dessinateur au Port et réussit à se hisser au poste d'Ingénieur de 2^e classe des Travaux hydrauliques.

Il avait gagné l'estime du Commissaire principal de la Marine Henry-Marie Rideau-Dusal (2) dont il épousa, le 25 août 1803, la fille, Henriette-Antoinette, son élève en dessin, âgée de dix-sept ans, quelques mois après la mort du commissaire. Il entra ainsi dans une famille très estimée de la région ; un Etesse, Intendant de la Marine, oncle de sa femme, avait à Trégoudan en Roscanvel une propriété où Méry lui construisit des fours à chaux et à briques, le four de « la Fraternité » est encore visible aujourd'hui.

Le premier enfant, Henri-Aristide, vint au monde, le 24 juin 1804, dans la chambre de l'évêque de l'ancien presbytère des Carmes, rue Duquesne, où l'oncle Antoine-Aimé Rideau avait installé un dépôt de sa fabrique de Kérinou (draps et couvertures pour la Marine). Il avait dix-huit mois quand la famille mit le cap sur Paris.

La fortune sourit d'abord à Méry Vincent : il fut nommé Inspecteur de la Malmaison, dont il créa les jardins pour l'Impératrice Joséphine. Méry rencontra plusieurs fois l'Empereur, dans des circonstances pittoresques ; il lui restera fidèle. Désigné ensuite comme Contrôleur des Bâtiments de la Couronne à Compiègne, lors de la Campagne de France en 1814, il mit la ville en état de défense et tint en échec une armée de six mille Prussiens : il ne rendit la place que sur l'ordre de Louis XVIII entré à Paris depuis trois jours. La conduite héroïque de Méry Vincent lui avait valu les félicitations du général prussien... et la confiance du roi qui le maintint dans ses fonctions et même lui accorda la décoration de l'Ordre du Lys. Mais lors des Cent-Jours, il passa sans hésiter au service de l'Empereur qui ne l'avait pas oublié et lui fit dire par son ministre de l'Intérieur, de Champagny, qu'il le nommait Chevalier de la Légion d'honneur et le chargeait d'exécuter de grands travaux sur le canal de l'Ourcq... belles promesses que balaya sans rémission le vent de déroute de Waterloo (3).

Il lui fallut aller chercher du travail à Paris, tandis que sa femme se repliait, avec ses quatre enfants, sur Roscanvel chez sa mère. Mais, en 1818, la famille rejoignit à

Paris Méry qui avait installé, 45, rue de la Harpe, un cabinet d'architecte qui prospéra.

Les Vincent connaissaient certainement Landévennec, depuis A LANDEVENNEC. longtemps, quand une occasion se présenta d'acquérir le domaine de l'Abbaye, remis en vente, une fois de plus, à la suite de la faillite de Charles Aveline, originaire du Havre et ancien employé des Octrois à Brest.

« Il avait épousé Henriette Bédor, une jolie amie de ma mère et de ma belle-mère, raconte Aristide Vincent. Il avait acheté (le 18 décembre 1815) la propriété de Landévennec, sans la payer entièrement, pour y établir une briqueterie et une brasserie qui ne pouvaient pas réussir ; aussi fut-il exproprié, on vendit tout chez lui, après quoi, il partit pour l'Île de France où il est mort. »

C'est à Aveline qu'il faut attribuer la démolition de l'église abbatiale, signalée en bon état d'entretien lors de l'achat du domaine ; elle avait été remise à neuf en 1785. Aveline avait fait l'objet d'une saisie le 13 avril 1825, au nom des créanciers Paul-Joachim et Aristide-Augâmes Etesse, apparentés à M^{me} Vincent. Lors de la vente publique au Tribunal de Châteaulin, le 12 octobre, l'ensemble fut adjugé à Méry Vincent pour la somme de 14 300 francs.

« Méry avait été séduit par le site à l'abri des vents du Sud-Ouest et de Nord-Ouest, les plantes du midi y prospéraient et comme lieu de repos, c'était pour lui l'idéal... Comme la famille de sa femme habitait alors Châteaulin, il désirait avoir dans les environs une propriété qui puisse lui permettre de venir se reposer avec elle et d'y finir ensuite ses jours lorsqu'il cesserait d'exercer.

« Il pensait que son fils Aristide exploiterait la ferme et pourrait s'y créer une situation, soit en continuant la fabrication des briques, soit par l'exploitation des terres. »

En fait, Méry Vincent, belle âme éprise d'idéal, se laissait facilement abuser par son entourage, malgré les avertissements que lui prodiguait son fils plus avisé. Il plaça comme gérant un nommé Roquencourt qui se contenta d'exploiter le domaine à son profit exclusif ; il ne réussit pas mieux avec cet Eugène Statet, fils d'un de ses anciens gardes-magasins de Compiègne et employé de la maison Pivert de Paris ; « celui-ci l'endoctrina pour faire à Landévennec du savon et de la parfumerie... Enfin, ce ne fut que quand mon père demanda des renseignements tardifs à M. Pivert, qu'il reconnut avoir été indignement trompé par un ignorant, un ingrat. » Méry ne sut pas faire confiance à son fils pour l'exploitation des terres qu'il lui concéda à titre de locataire après 1833. Tout cependant, grâce au labeur méthodique d'Aristide, commençait à aller bien, quand, brusquement, son père se décida à vendre la propriété.

Il avait été profondément attristé par la mort subite de sa femme. Cette artiste peintre, très estimée dans les milieux parisiens — ne dit-on pas qu'elle initia l'Impératrice Joséphine à l'aquarelle — jouissait d'une excellente santé depuis qu'elle s'était fixée vers 1831 à Landévennec, où Méry ne devait la rejoindre que plusieurs années plus tard.

« Elle avait pris le goût de la campagne qu'elle avait en horreur à Paris... Les travaux de jardinage, de fabrication de lait, de beurre et de fromage et voire même de lessive, occupaient tous ses instants et lui promettaient une longue vie sans cette déplorable attaque qui en nous privant d'une mère chérie nous a occasionné plus tard bien des déboires et des malheurs. »

Ce fut en revenant de conduire au Faou le Commandant Duperré qui avait passé quinze jours chez les Vincent, que, le 2 juin 1834, Aristide trouva sa mère frappée d'apoplexie séreuse. Le médecin Bavay, de Crozon, n'arriva que deux heures plus tard ; elle ne reprit pas connaissance et mourut au bout de trois jours. Une belle dalle de schiste au chevet de l'église de Landévennec rappelle sobrement ses mérites (4).

Ici repose
Henriette-Antoinette
RIDEAU
Peintre de fleurs distinguée
épouse de Méry Vincent, architecte
née à Brest le 29 mai 1786
décédée à Landévennec le 6 juin 1834

emportant les vifs et bien sincères regrets
de ses amis, de ses parents et de ses 4 enfants
qui pleurent toujours en elle
la meilleure et la plus tendre des mères.

Méry Vincent, après un règlement de succession difficile, fit retour à Paris, désormais sous la coupe de sa gouvernante, Marie Blanc, qu'il finira par épouser, au grand déplaisir d'Aristide et de son frère Achille ; c'est en sa compagnie qu'il revint se fixer à Landévennec, en 1836, après avoir cédé sa clientèle de Paris. Marie Blanc ne fut pas bonne conseillère ; ce fut elle, sans doute, qui empêcha au dernier moment son époux de régler la situation aléatoire d'Aristide.

Un nouveau malheur lui fit prendre en dégoût le domaine où il avait pensé finir ses jours. La fille d'Aristide, la petite Henriette-Lasthénie, tomba malade des suites d'une insolation, semble-t-il : deux mois de soins ne purent arriver à bout du mal. La petite tombe de Landévennec dit simplement :

Henriette-Lasthénie

VINCENT

décédée le 7 mai 1843

âgée de 4 ans 1/2.

Passants, jetez une fleur sur sa tombe.

Cette cruelle maladie acheva de démoraliser Méry Vincent. « Il dit un jour à son médecin, le docteur Bavay : Cela me dégoûte de ce pays où l'on peut mourir sans secours, et si je trouvais à vendre la propriété, je le ferais de suite. Bavay lui dit : Réellement, vous le feriez ? — Oui, répondit-il, si l'on me donnait 40 mille francs, je la céderais. — Eh bien ! elle est à moi, répondit Bavay qui se hâta d'écrire à son cousin François-Isidore Bavay, docteur-médecin à Lamballe... »

Malgré les regrets de ses enfants, Méry mit son point d'honneur à ne point revenir sur sa parole et l'abbaye fut vendue pour trente mille francs au docteur Isidore Bavay, suivant le contrat passé le 1^{er} avril 1843 devant M^e Alavoine, notaire à Crozon.

La petite Henriette-Lasthénie mourut un mois après.

Méry Vincent se retira à Roscoff où il avait acheté une maison ; il employa les dernières années de sa vie à composer des pastels et des aquarelles très appréciés. Il figure, comme adjoint, au Conseil municipal de 1846-49. A quatre-vingt-cinq ans, il en paraissait soixante ; il semble qu'il dut quitter Roscoff pour Brest : c'est là qu'il mourut, terrassé par une maladie de cœur, le 6 février 1863.

Ultime fidélité : son corps fut transporté par bateau à vapeur à Landévennec pour être inhumé dans le petit cimetière marin au pied de l'église (5).

ARISTIDE VINCENT

UN DESTIN ROMANTIQUE CONTRARIÉ... Aristide Vincent fut profondément marqué par son siècle. Amoureux comme René « des belles entreprises imaginaires », tempérament enthousiaste et audacieux dans ses initiatives, il fut, trop souvent, inconstant dans la poursuite de leur réalisation ; sa faculté inépuisable d'invention était gâtée par une pointe de généreuse utopie que l'expérience n'arriva pas à éteindre. Toute sa carrière, qui aurait pu être brillante, s'en ressentit.

De petite taille, comme son père et son grand-père, il souffrit longtemps d'une timidité extrême qui datait de sa première enfance dans les jupes de sa grand-mère à Roscanvel. En compagnie de son frère Achille, il fut mis à la pension Candence à Brest ; tous deux se passionnèrent pour la mer et Aristide prépara clandestinement son examen d'entrée — à 14 ans — à l'Ecole Navale d'Angoulême, beau projet qui se heurta à l'opposition de sa mère au dernier moment. Il fut envoyé chez son oncle Etesse, du Havre, pour s'initier, à son grand dépit, aux affaires commerciales, mais, à 19 ans, il réussit à embarquer sur le brick le « Cosmopolite » pour un voyage mouvementé de soixante-treize jours vers Buenos-Aires où il passa près d'un an. Il consacra trente-cinq pages de ses mémoires à cette aventure où ne manque pas la note sentimentale dans le goût de « Un certain Chevalier de Fréminville ».

Au retour, adieu la mer ! Il fallut entrer à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où,

Commune
de Landévennec



Au Nom du Roi,

Le Préfet du Département du Finistère,

Vu les Articles 3 et 4 de la Loi du 21 Mars 1831, sur l'Organisation municipale;

Vu le Tableau des Conseillers municipaux de la Commune de Landévennec

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. M^r *Vivien Quideu* est nommé aux Fonctions de *Maire* de la Commune de *Landévennec* Arrondissement de *Chateaulin*

Art. 2. Avant d'entrer en fonctions, M^r *Vivien* prêter le Serment de Fidélité au Roi des Français, d'Obedissance à la Charte constitutionnelle et aux Lois du Royaume, en présence du Conseil municipal.

Art. 3. Monsieur le *-----* de la Commune de *-----* est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

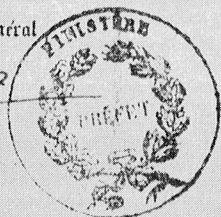
Fait en Préfecture, à Quimper, le 14 J^uin 1834

Le Préfet du Finistère,

Par le Préfet :

Le Secrétaire général

Du Bois



Ben G. Muller

travailleur méthodique, il conquit une position toute nouvelle, celle d' « architecte savant ». Il se fit remarquer par des articles dans le « Journal des Connaissances usuelles et pratiques » et dans le « Journal du Génie civil, des Sciences et des Arts ».

Il manqua la place d'architecte du Cadastre de la Ville de Paris, par la négligence de son père à qui il aurait dû succéder en cet emploi rémunérateur. En avril 1831, il arriva à l'abbaye de Landévennec achetée par son père six ans plus tôt. Il eut peut-être tort de refuser la fabrique de briques de Roscanvel que lui offrait sa grand-mère. Nous savons les difficultés qu'il eut à se débarrasser du géant Roquencourt et du fermier Lecan. Il se risqua dans une série d'essais malheureux.

« Je fis construire à grand renfort de peines un grand hangar, un four et fis des briques. Mais comme dans ce pays sauvage je ne pouvais transporter mes briques à Brest, je fus obligé d'acheter le navire le « William » 2400 francs pour opérer mes transports. J'essayais aussi de cuire mes briques sans four, à la manière du Nord, et je réussis ; mais quand tout cela fut péniblement obtenu, la vente cessa avec le ralentissement des travaux à Brest après l'achèvement de la rue Foy. Il y eut une stagnation complète des travaux pendant deux ou trois ans, de sorte que je fus obligé de renoncer à fabriquer et ne repris plus cette industrie. » (6)

Entre temps, Aristide s'était marié à sa cousine, Louise-Eugénie Robert-Duvilliers. M^{me} Robert-Duvilliers s'était retirée à Châteaulin chez son gendre Dumontier, Conducteur des Ponts et Chaussées, avec une autre fille, épouse de Chalandre, Commis à cheval des Droits-Réunis (7). Le mariage fit du bruit à Châteaulin : il eut lieu le jour de la Mi-Carême, 19 mars 1833, « malgré l'opposition de Mesdames les dévôtes Dumontier et Chalandre... elles voulaient nous faire attendre à Pasques ou à la Trinité ». Deux enfants naquirent à Landévennec, Eugénie-Céline en 1834, Albert-Franklin l'année suivante.

Mais bientôt, peu après la mort de M^{me} Méry Vincent, le ménage déménageait pour Port-Launay, où Aristide fut chargé des chemins vicinaux pour l'arrondissement en attendant la nomination au poste d'Agent-voyer chef promise par le Préfet ; l'abbaye avait été laissée en gérance au lieutenant des Douanes Ballot. Lassé d'attendre sa promotion, qui tardait, Vincent se laissa séduire par un titre d'Ingénieur-Directeur, aux appointements exceptionnels, offert par un ami, le directeur du « Journal des Connaissances usuelles et pratiques » ; il s'agissait de la remise en état et de l'exploitation d'une mine de charbon dans l'Allier, à Montet. Aristide vendit son mobilier et partit, en 1836, semble-t-il, avec toute la famille ; c'est là-bas que naquit, sans doute en 1837, Henri-Sully. La bonne foi d'Aristide avait été surprise ; l'affaire tourna mal et fut liquidée en justice. Il lui fallut retourner à Landévennec pour apprendre que le Préfet, pendant son absence, avait disposé de la place d'Agent-voyer en chef ambitionnée.

Aristide avait manqué de même le cabinet d'architecte de son père qu'il venait de céder à un M. Artaud. Le petit commerce de draps, toiles et cotonnades qu'il installa à Landévennec, d'accès si difficile, ne pouvait prospérer. Autre échec, après un début prometteur : l'association avec les riverains de l'Aulne pour faire de Landévennec un centre de commerce, principalement pour l'exploitation du maërl, engrais très recherché déjà, se buta à la mauvaise volonté de la Marine opposée à l'extraction du maërl dans la rade de Brest.

Enfin, c'est au moment où il avait réussi la mise en valeur des terres de l'abbaye, dont il n'était que le simple locataire, que son père se débarrassa du domaine le laissant dans une situation pénible encore aggravée par la mort de la petite Henriette-Lasthénie.

« Cette mort et celle de ma mère ont désorganisé mon existence, blessé mortellement mon âme. Depuis, je n'ai plus eu de plaisirs ; ma vie a été toute de devoirs, d'abnégations, de peines et de chagrins... Ce fut un grand crève-cœur pour nous que d'abandonner une propriété où nous avons passé 12 ans relativement heureux sous beaucoup de rapports. »

Aristide Vincent donna sa démission du poste de maire de Landévennec qu'il occupait depuis 1837 et il se rendit à Brest pour y chercher du travail ; sa femme et ses enfants le rejoignirent fin 1843. Il fit preuve d'un courage et d'un esprit de suite très méritoires. Rédacteur d'abord à

« L'Armoricain » aux maigres appointements de douze cents francs par an, il réussit à quadrupler ses revenus en créant un cabinet d'expert et d'ingénieur apprécié par les maisons de commerce les plus importantes de Brest : Freslon, Lavallée, Billard, Touisseau, Ledall, Navrincourt, Armor, etc...

Il mérita de même l'estime de ses concitoyens. S'il échoua dans sa candidature à la députation en 1849, il réussit à entrer au Conseil municipal en 1865, contre la coterie de Kerjégu et il s'imposa par son activité débordante, au profit de la chose publique dans les domaines les plus divers.

Il fut ainsi membre d'une douzaine de commissions municipales, en même temps qu'il faisait partie de la Chambre consultative d'agriculture et, à titre de secrétaire perpétuel, de la Société d'agriculture de Brest et sa région ; il fut également membre de la Commission permanente des Pêches. On lui doit les plans de réalisations brestoises importantes, comme la création de l'Hospice civil, la construction de l'église Saint-Martin, la transformation du quartier des Sept-Saints, la mise en route du Service des Eaux, etc..., etc... Malheureusement, il l'avoue, toutes ces activités marginales si utiles à ses concitoyens eurent le tort de nuire à ses intérêts personnels et de diminuer sa clientèle.

C'est sans doute pour cela que sa vie à Brest est comme jalonnée par une série d'échecs. Il avait été nommé, en 1852, Directeur de la Société des services maritimes de la rade, étendus jusqu'à Landerneau et Châteaulin, entreprise qui déclina rapidement après le prolongement de la ligne des chemins de fer jusqu'à Brest. Il fit une erreur en rachetant le fonds en 1867 et en étendant ces services jusqu'à Douarnenez, Ouessant : la guerre de 1870 et la concurrence ruinèrent son affaire. En 1872, il échoua dans la constitution d'une Société d'exploitation du minerai de fer dans la presqu'île de Crozon, le principal commanditaire — un Anglais — ayant fait faux bond au dernier moment.

Ces avatars répétés influèrent fâcheusement sur sa santé qui déclina ; à la suite d'une intoxication, il fut atteint d'une paralysie progressive qui l'emporta au bout de trois ans. Il mourut à Brest le 27 janvier 1879.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS D'ARISTIDE VINCENT.

Le même foisonnement se manifeste dans l'énumération des œuvres

de Vincent dont certaines se ressentent de cet éparpillement aux dépens de la solidité. Il avait cependant une bonne méthode de composition, telle qu'elle nous apparaît dans un long rapport sur la coupe du goémon au Conseil municipal de Landévennec à la date du 18 octobre 1840 : un bon exposé des motifs avec une certaine hauteur de vues et un constant souci de venir au secours des petites gens — puis des conclusions techniques et juridiques parfois un peu utopiques ; le Préfet s'en inspira cependant pour son arrêté départemental.

Dans « L'Armoricain », dès 1842, chroniques sur les chemins de fer, Brest-Transatlantique, les machines à vapeur, la question des sucres, le Fourriérisme... En 1862, ce même journal signale, le 5 juillet, que l'Académie des Sciences vient de refuser de prendre en considération trois mémoires déposés le 23 septembre 1844 : « Appareil pour empêcher les embarcations de chavirer sous voile » ; « Nouveau canon se chargeant par la culasse » ; « Nouveau système de défense des côtes ». La « Revue Bretonne » (alias « Revue bretonne et maritime ») avait publié ce dernier projet en août 1845. Elle accueillit de même en avril 1847, année de disette, son « Projet d'organisation d'une réserve publique de céréales à Brest ». Aristide Vincent y renvoie à sa brochure de 1844 chez Anner : « Essai sur les subsistances publiques », où il propose la création de banques agricoles et à son article de 1830 dans le tome I du « Journal des Connaissances usuelles ».

A noter, dans la « Revue Bretonne » de 1846, une « Notice historique sur Landévennec », reprise en 1866 dans le « Bas-Breton » avec des variantes et la conclusion suivante : « Landévennec redeviendra donc un jour une ville florissante et peut-être célèbre au point de vue commercial comme il l'a été au point de vue religieux. Là comme ailleurs, le culte aura précédé la civilisation, l'aura implantée et définitivement établie. » On peut y lire l'exposé de son grand projet de faire de Landévennec le port de commerce de Brest.

« L'Océan » de Brest fait paraître en 1847 son « Appel à tous les hommes bienveillants... pour l'organisation d'une réserve fondée au moyen de souscriptions particulières » — publié en brochure chez Le Blois — et le 20 mai 1857 : « Appel aux Bretons du Finistère... » Il s'agit de Brest, port transatlantique. Le 7 août, il provoque tout un échange de vues sur la réglementation du travail des ouvriers.

Comme livres, nous connaissons de lui : en 1845, chez Cariliant jeune : « Guide du commandant des navires à vapeur... », réédité en 1864 chez E. Lacroix. Il énumère dans ses Mémoires : en 1860, un « Traité théorique et pratique des machines à vapeur marines » et un « Catéchisme agronomique pour les écoles primaires rurales » ; en 1865, une « Notice sur l'huître » (chez Amelot à Châteaulin) ; une autre sur les Silos ; un « Traité de jurisprudence du mur mitoyen » ; un ouvrage sur « La Constitution de l'avenir avec douze lois organiques et ses motifs ».

Il collectionna les Médailles. En 1844, médaille d'argent de la Société Vétérinaire du Finistère pour son « Essai sur les Prairies naturelles », Imprimerie Anner (au Comice agricole de Brest en 1853, on distribue aux lauréats son « Art de faire et de conduire les prairies »). 1850 : médaille d'or à Brest pour « Notice sur l'abeille » ; 1857 : 3^e prix et médaille de bronze de la Société Académique de Nantes : « Etude sur les moyens propres à assurer la réduction du prix de la vente et par suite les conditions de meilleure alimentation chez le peuple ». A Marseille, deux médailles : au « Concours sur le moyen de connaître la puissance lactifère des femmes » et pour « Rapport sur l'influence de l'éducation de la première enfance ». Plusieurs médailles enfin aux expositions d'Arcachon, de Boulogne...

Il serait intéressant de posséder la liste complète de ses travaux manuscrits.. Notices sur les paratonnerres en paille, sur « l'art de découvrir les sources » ; proposition sur « la substitution de deux hélices à une seule » ; projet de construction d'une digue pour relier la France à l'Angleterre ; avant-projet d'un canal maritime de Dunkerque à Agde pour faire communiquer les marines du Nord de l'Europe avec le canal de Suez et l'Inde à travers la France.

On sait qu'il imagina, en 1842, un tunnel sous l'embouchure de la Penfeld, puis un pont flottant, etc..., mais l'administration des Ponts et Chaussées, sa bête noire, s'opposa péremptoirement à l'établissement de tout pont même suspendu. Il n'en est pas moins vrai qu'à cette occasion, comme dans plusieurs autres, Aristide Vincent fait figure de précurseur (8).

Il eut en tout neuf enfants, dont
LA DESCENDANCE D'ARISTIDE VINCENT. les noms suivent dans l'ordre chronologique :

1. Eugénie-Céline, née à Landévennec le 12-1-1834. Epouse à Brest, le 19-8-1856, Alfred Doneau du Plan, né à Paris le 26-8-1824, décédé à Brest le 15-10-1889. Professeur au Lycée et à l'Ecole Navale, Conservateur de la Bibliothèque du Port, auteur d'une Histoire de l'Académie de Marine. Trois enfants nés à Brest : Eugénie-Clotilde, le 22-5-1857 ; Aristide-Georges, le 20-7-1859 ; Edmond-Henri, le 15-6-1861, décédé à Brest le 9-3-1882.

2. Albert-Franklin, né à Landévennec le 4-6-1835. Architecte, décédé à Paris le 21-1-1902, époux de M. Chevrines.

3. Henri-Sully, né au Montet (Allier) en 1837. Agronome à Bellevue en Landévennec, puis ostréiculteur à Rozan (Crozon), se rend à Paris après 1876, employé d'architecte, décédé en 1893. Epoux de Caroline Le Mignon, de Roscanvel, décédée le 10-7-1921 (Voir ci-après leurs descendants).

4. Henriette-Lasthénie, née à Landévennec le 1-10-1838, décédée le 7-5-1843.

5. Lucien-Amédée-Parmentier, né à Lambézellec le 21-11-1843, décédé à Brest le 1-1-1918. Employé à l' Arsenal pour les travaux hydrauliques, puis agent d'assurances ; épouse à Brest le 21-6-1869 Marie-Rosalie-Joséphine Saget, née le 23-11-1849, décédée à Paris le 28-11-1930. Quatre enfants, cf. ci-après.

6. Emile-Colbert, né à Lambézellec le 27-9-1845. Conducteur des Ponts et Chaussées et négociant, décédé en 1907. Epouse à Brest, le 5-2-1873, Zélie-Désirée Le Guen de Kerneizon. Trois enfants : Aristide-Joseph, né à Brest le 2-6-1874, vivait à Loctudy en

1943 ; Emile-Louis, né à Brest le 20-8-1875 ; Louis-Colbert, né le 21-11-1876 en rade de Fremant (Australie), à bord du « Navarin ».

7. Lucie, née en 1851, artiste peintre, décédée à Paris en 1928.

8. Berthe-Hortense (1852-1916), épouse de A. Herpe (1846-1898).

9. Benjamin-Vauban, né à Brest le 30-4-1855, décédé célibataire en 1890.

Nous avons pu suivre jusqu'à nos jours la descendance d'Henri-Sully et celle de Lucien-Amédée :

I. Henri-Sully Vincent eut trois fils nés à Landévennec :

Léon-Pierre, né le 6-11-1866, décédé en 1921. Architecte en chef des Monuments Historiques, chargé de l'entretien des monuments du Finistère et du Morbihan. Il épouse en 1894 Marguerite Hazard ; quatre enfants dont trois moniales bénédictines à Dourgne (Tarn) et un fils, André, architecte de la ville de Paris en retraite, qui épouse en 1929 Marie André, fille d'un architecte parisien ; dont quatre enfants : deux célibataires, une moniale à Dourgne et Jean-Paul, marié, architecte à Paris.

On remarquera dans cette belle lignée de six générations la continuité de la profession d'architecte.

Le deuxième fils d'Henri-Sully, Eugène-Méry, dit aussi Eugène-Hervé, né le 16-11-1869, décédé en 1906, artiste ; il illustra les œuvres de Botrel.

Le troisième, Louis-Joseph, né le 1^{er} juin 1873, décédé à Toulon en 1943, Ingénieur des Ponts et Chaussées. On signale en 1928 son passage à Landévennec où M. de Chalus lui proposa de lui céder l'abbaye.

II. Lucien-Amédée Vincent, époux de Marie Saget, eut quatre enfants :

1. Georges-Emile, né à Brest le 10-5-1871, décédé à Paris le 7-1-1958, pharmacien, épouse à Paris, le 20-12-1904, Jeanne-Adélaïde Lopinot, fille d'un artiste, ami de J.-P. Laurens ; pas d'enfant.

2. Jeanne-Marie, née à Brest le 10-9-1878, mariée à Brest à Y.-M. Grenès, Capitaine de l'Infanterie coloniale ; sept enfants.

3. Maurice-René, né à Brest le 19-1-1884. Docteur à Paris, époux de Madeleine Lopinot, née le 6-10-1884, décédée le 29-4-1962. Deux enfants : Gérard, né le 28-4-1916, ancien officier de l'armée de la Libération, marié à Geneviève Infold (cinq enfants) ; et une fille, Jeannine, née en 1919, décédée célibataire le 21-12-1963. A la suite de la mort de sa fille, le docteur Vincent s'est retiré chez son fils Gérard à Gérardmer où il est décédé le 4 mai 1971 dans sa 88^e année.

4. André-Emmanuel, né le 4 mai 1886. Intendant militaire, décédé en 1946 ; une fille mariée.

(1) Pierre-Christophe Vincent (1726-1806) avait épousé en secondes noces Marie-Anne Delaporte, dont le père ou le frère était notaire à Soissons. Quatre enfants : Marin, peintre en bâtiment à Rueil-Malmaison ; Montlouis, peintre, rue de Beaune à Paris ; Charles-Casimir, Capitaine d'artillerie de marine, tué à Montmirail en 1814 ; Ambroise-Méry (1776-1863) ; Flavie, épouse du vétérinaire Chambe, morte à Ecouen en 1869.

(2) Les Rideau sont originaires du Tarn. Aimé Rideau, médecin à Anglès, eut huit enfants dont : Antoine-Aimé, négociant à Brest, époux de Manette Rousseau, de Tours ; Henri Rideau-Dusal (1755-1803), époux de Françoise-Catherine-Thomasse-Anne Etesse, qui comptait dans son ascendance un Fraboulet, corsaire à Saint-Malo sous Louis XIV ; un abbé Rideau, aumônier de la Marine, guillotiné à Brest ; Benjamin Rideau, chirurgien à l'armée d'Italie à 22 ans, médecin à La Roche-Possay ; Cécile Rideau, religieuse, etc...

Antoine-Aimé Rideau eut six enfants dont : Julie, femme de Charles-Philippe-Marie Robert-Duvilliers, Receveur des Contributions Indirectes à Crozon (Duvilliers, nom d'un hameau de Montfort-Pamaury, servait à distinguer cette branche des Robert) ; Henri, Directeur du Mont-de-Piété de Brest, époux d'Alexandrine Lehideux ; Désiré, Receveur des Contributions Indirectes ; Rose, religieuse ; Aimée, femme Berteau ; Victor, médecin à Plouescat, époux de Marie-Yvonne Rozec.

(3) Charles-Casimir Vincent, le frère de Méry, fut tué à Montmirail d'un éclat d'obus à la tête. Lors de l'avènement de Napoléon III, Méry lui adressa un long rap-

port sur les états de service de sa famille lors de la Campagne de France et lui rappela que l'Empereur lui avait promis la Légion d'honneur ; la supplique resta sans réponse.

(4) Notice dans la « Biographie Bretonne », II, pp. 961-962.

(5) Notice dans « l'Océan » du 11 février 1863, par Singéry.

Descendance de Méry Vincent : 1. Henri-Aristide ; 2. Aspasia, femme Bernard, sans enfant ; 3. Achille (1807-1884), époux d'Antonie-Laurence Decaux, deux enfants. Il ne put prendre un commandement dans la Marine marchande par suite de sa petite taille ; il fut Directeur de l'Hôpital Saint-Louis, puis de celui de la Pitié à Paris ; Chevalier de la Légion d'honneur pour son courage civique lors de la Révolution de 1848. Il est l'auteur, chez Castel, en 1860, d'un manuel : « Du régime de l'hôpital comprenant les attributions de son personnel et les règlements de ses divers services ». Enfin, 4. Hortense, femme Castellino ; les deux beaux-frères d'Aristide étaient ses anciens condisciples de Paris.

(6) Il entra en conflit en 1834-1835 avec M. Barvet, le recteur de la paroisse, au sujet de la sonnerie des cloches, le dimanche, dont il se servait pour régler le travail de ses ouvriers.

(7) C'est par erreur qu'Aristide Vincent dit qu'il épousa sa cousine germaine, fille d'une sœur de sa mère ; celle-ci n'avait qu'une sœur, Adèle, épouse d'un Marchal, puis d'un Gaucherel, dessinateur de talent. La femme d'Aristide, Louise-Eugénie Robert, était simplement la petite-fille d'Antoine-Aimé Rideau, l'oncle d'Aristide (Voir note 2).

(8) Delourmel, « Histoire anecdotique de Brest », Paris 1923, p. 295 ; Le Gallo, « Brest et sa bourgeoisie sous la Monarchie de Juillet », P.U.F. 1968, notes 340 et 563.



Aristide Vincent, par Jim-E. Sévellec